



Le programme des animations automnales

Dimanche 7 octobre 2018

Bourse d'Echange des Capsules de Champagne

Les 10 et 11 novembre 2018

Braderie des Commerçants

Le dimanche 11 novembre 2018

Cérémonie de commémoration du centenaire de l'Armistice de la Guerre 1914-1918

Du 24 décembre 2018 au 2 janvier 2019

Pestacles du Père Noël

Le samedi 12 janvier 2019

Bélier Blanc

Le vendredi 18 janvier 2019

Full Moon



LE MOT DU MAIRE

Cher(e)s Cluses,

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir notre lettre d'information vous expliquant les travaux et les orientations de votre équipe municipale.

Cet automne, nous vous faisons part de nos réflexions et des décisions que nous avons prises en direction de l'enfance, du plus jeune âge à la fin de l'école primaire.

Nous vous invitons à prendre connaissance de nos actions engagées vers nos petits mais aussi celles concernant la vie locale de notre commune.

Cette année, nous célébrons le centième anniversaire de l'armistice de la Grande Guerre. Je vous invite à venir rendre hommage à tous ces héros qui ont servi et sont morts pour sauver notre mère patrie.

A tous, je vous souhaite une bonne lecture.

Votre Maire, *André VITTOZ*

Ouvertures automnales de l'Espace Aquatique et de la Patinoire

HORAIRES PISCINE À PARTIR DU 17 NOVEMBRE		Le Snack
Lundi, mardi, jeudi, vendredi	De 12h00 à 13h15*	Fermé
Mercredi, samedi, dimanche	De 12h à 19h00	

*Ces horaires permettent de consacrer les matinées et après-midi à l'accueil des scolaires.

HORAIRES PATINOIRE			ICE BUMPERS
Du 20 octobre au 4 novembre	Tous les jours	De 14h00 à 16h45	De 17h00 à 18h00
Du 10 novembre au 16 décembre	Les samedis et dimanches		

Nos deux équipements prendront leurs horaires d'hiver dès le samedi 22 décembre 2018.

Cérémonie du 11 novembre 2018

Le 11 novembre 2018, nous commémorerons le 100^{ème} anniversaire de l'armistice de la Grande Guerre. A cette occasion, toute la population est invitée à exercer son devoir de mémoire dès 10h30 devant le Monument aux morts, place de l'église.

VENEZ NOMBREUX !

Cet automne, ça déménage !

A compter du 8 octobre, ne cherchez plus les bureaux du Club des Sports au 223 place de l'église, vous les trouverez dans le bâtiment de la gare de départ du télésiège du Crêt du Merle, tout comme le Groupement des Remontées Mécaniques qui quitte la Résidence du Centre. De même, le Service des Pistes ouvrira les portes de ses nouveaux bureaux à côté de l'Ecole de Ski Français, dès le mois d'octobre.

Enfin, le bureau de Poste fermera définitivement le 6 novembre. Un relai postal communal le remplacera. Il sera géré par le Pèle Coworking (au-dessus du Cinéma).

Pour finir, la crèche / halte garderie déménagera selon toutes vraisemblances en janvier 2019 dans ses nouveaux locaux.



DOSSIER enfance

Du côté des tout-petits

Un engagement politique fort

En France, pour les communes, la compétence "petite enfance" est facultative.

Pourtant, à La Clusaz, la commune a choisi de s'engager pleinement dans l'accueil des enfants de 0 à 3 ans en créant un environnement favorable à leur épanouissement.

Cette politique active en faveur de la petite enfance et de la parentalité répond à un objectif prioritaire de l'équipe municipale : faciliter la vie quotidienne des parents de petits Clusés en leur proposant différents modes de garde adaptés à la situation, aux besoins et aux contraintes de chacun.

La Clusaz est un village familial et touristique où les attentes en matière d'accueil des tout-petits sont nombreuses. Un défi auquel le village répond en proposant plus de 50 places d'accueil régulier, occasionnel et touristique au sein d'une structure dédiée à la petite enfance : la "Crèche des P'tits Montagnards". La Municipalité a fait valoir les critères de diversité et de mixité sociale pour construire une offre efficace en matière de petite enfance, basée sur une structure neuve adaptée au multi-accueil et des formules de garde souples. Afin de proposer un service de qualité qui respecte ces exigences, elle emploie de 10 à 20 personnes pour travailler au quotidien auprès des enfants, au rythme de la saisonnalité.

Retrouvez l'avancée des travaux du Pôle Petite Enfance des Petits Montagnards sur notre blog petite enfance sur www.laclusaz.fr !

De plus, dans le but d'offrir des solutions à un maximum de familles, la commune de La Clusaz encourage également d'autres modes de garde,

tels que les assistantes maternelles libres par le biais Relais Assistantes Maternelles (RAM). Ainsi, notre village compte quatre assistantes maternelles totalisant 12 places.

Une organisation de vie de l'enfant

Une organisation a été mise en place, conformément à la volonté de la commune, au sein de la nouvelle structure accueillant les enfants jusqu'à trois ans.

Pour un accueil régulier de votre enfant

L'accueil régulier convient pour une garde de un à cinq jours par semaine. Il est formalisé par un contrat, qui précise les jours et le temps d'accueil réservé. Celui-ci est exprimé en heures. Le tarif comprend la fourniture des repas (déjeuner et goûter), des laits infantiles et des changes complets. Les laits de régime et les paniers repas dans le cadre des Projets d'accueil individualisés (PAI), doivent être fournis par les familles.

Les places sont attribuées par la commission d'attribution des places en structures petite enfance.

Pour un accueil occasionnel de votre enfant

C'est l'accueil ponctuel du jeune enfant pendant quelques heures, en fonction des besoins des familles. Il est proposé au sein de la crèche en semaine.

Il s'effectue à la demi-journée ou à la journée et n'est pas contractualisé.

Lors de l'inscription administrative, une fiche d'inscription est transmise à la famille, ainsi que le règlement de fonctionnement.

Les possibilités d'accueil et modalités d'adaptation sont déterminées en concertation avec les parents et la directrice de l'établissement.

Pour un accueil d'urgence de votre enfant

En fonction des disponibilités au sein de l'établissement, un accueil d'urgence est possible. Il est envisageable sur une courte durée, et permet de faire face à des situations difficiles (hospitalisation d'un des parents, problèmes familiaux...). Au-delà de 20 heures par semaine, il fera l'objet d'un contrat.

Pour un accueil touristique de votre enfant

Au rythme des saisons, les petits touristes de passage seront accueillis sept jours sur sept de 8h30 à 17h30 tout au long de l'hiver. Pendant la saison d'été, l'amplitude horaire reste la même mais du lundi au vendredi uniquement. Il s'effectuera en demi-journées ou en journées selon les âges et les périodes, sur inscription administrative et prépaiement de la réservation. Il ne fera pas l'objet d'une période d'adaptation et se fera au sein de la halte-garderie.

Dans le souci de faciliter la vie quotidienne des parents dont les enfants sont inscrits en accueil régulier, ceux-ci pourront accéder à ce service de halte-garderie les samedis et dimanches d'hiver sous certaines conditions en bénéficiant d'un tarif préférentiel.





Du côté des plus grands qui vont à l'école

Effectifs scolaires

Le lundi 3 septembre 2018, 145 élèves ont fait leur rentrée à l'école Cité Notre Dame de La Clusaz dont 11 élèves n'habitant pas à La Clusaz. Les effectifs restent stables.

Répartition par classes :

MATERNELLES		PRIMAIRES	
Petite section	11	CP	23
Moyenne section	16	CE1	16
Grande section	21	CE2	18
		CM1	18
		CM2	22

Voyages scolaires

Cette année, trois classes partiront en voyage scolaire, contre deux les années précédentes :

Les élèves de CE2 iront à Felberg en Allemagne, les CM1 à Carnac et le voyage des CM2 à Paris, après quelques années de suspension, est désormais reconduit, le conseil municipal continue d'aider financièrement ces voyages.

Périscolaire

Le Club des Sports gère l'accueil du périscolaire dans les locaux mis à disposition au deuxième étage de l'école. L'accueil se fait le matin (de 7h30 à 8h30) et le soir (de 16h15 à 19h15). Cette année, 65 élèves sont inscrits (il y en aura peut-être plus en cours d'année), avec une moyenne de 12 à 15 enfants le matin et 42 à 50 le soir (correspondant à la capacité maximale de l'accueil). L'équipe d'encadrement est composée de cinq personnes, dirigée par Marie-Noëlle Pollet-Villard qui en est la responsable.

Pendant les vacances

Depuis plus de 40 ans, le Club des Sports reçoit les enfants au sein de la structure du Club Champions – Village d'Enfants. Cet accueil de loisirs est une structure déclarée auprès des services de la préfecture (direction départementale de la cohésion sociale). Cet accueil est ouvert sur différentes périodes de l'année :

Période		Jours d'accueil	Age des enfants accueillis	Capacité maximum
Été		Du lundi au samedi	De 3 à 17 ans	80
Vacances de Toussaint		Du lundi au samedi	De 3 à 11 ans	40
Saison d'hiver	Vacances scolaires de Noël et de février	Du lundi au dimanche	De 3 à 6 ans	40
	Hors vacances scolaires de Noël et de février		De 3 à 11 ans	

Un programme d'animation est mis en place en fonction des années d'âge des enfants et en relation avec le projet pédagogique. Cette structure est gérée au quotidien par sa responsable, Sylviane Vittoz, et une équipe de 4 à 12 animateurs diplômés selon les périodes. Cet accueil se situe sous la mairie (40 places) et, en été, un local supplémentaire est récupéré dans les locaux de la crèche actuelle, local qu'il faudra remplacer à l'avenir suite au déménagement de la crèche.

Coups de pouce financiers

Toujours dans la politique enfance de La Clusaz et suite à l'arrêt du transport scolaire que 35 enfants seulement utilisaient, le conseil municipal a décidé de répartir différemment la somme dévolue à ce service.

Tout d'abord, deux rabais ont été appliqués aux tarifs de la garderie périscolaire gérée par le Club des Sports : en janvier 2018 pour la première et en septembre 2018 pour la seconde. Le Centre Communal d'Action Sociale versera également une somme de 150 € par enfant domicilié à La Clusaz pour la participation à la scolarité.

Enfin, une subvention de 10 000 € est allouée à l'Association Familiale Rurale (AFR), en charge de la restauration scolaire, pour changer le sol du réfectoire dans le but d'améliorer l'acoustique de la salle.

Les différents acteurs de la vie scolaire

L'équipe municipale tient à remercier :

- La directrice de l'école, les enseignants et le personnel qui, par leur travail et leur aide précieuse, accueillent les enfants dans de bonnes conditions, tout en les préparant à l'entrée au collège et à devenir des adultes respectueux des autres et du monde qui les entoure.
- Les bénévoles des associations OGEC, AFR et APEL qui apportent un plus à la vie scolaire des enfants.
- Le club des sports et son personnel qui font de la garderie périscolaire une solution d'accueil de qualité des enfants dont les parents travaillent.

Les projets à l'étude

L'équipe municipale et le Club des Sports vont se mettre à l'étude d'une solution d'accueil pour les mercredis et vacances scolaires afin de faciliter l'organisation des parents qui travaillent ces jours là.

Bien conscients qu'une crèche et une école ne sont pas les seuls moteurs de la vie d'un village, le conseil municipal travaille d'ores et déjà sur le dossier du logement des familles : un programme d'accession à la propriété est en cours d'étude sur le terrain de Grand Maison et pourrait voir le jour en 2019. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de son évolution.



Bilan des évènements sportifs de l'été

Au niveau sportif, le club et ses sections ont organisé divers évènements sportifs et compétitions. Ainsi, il y a eu les tournois de Hockey (Hommes début de l'été, Femmes et super loisirs à la fin de l'été), la compétition nationale de parapente, le tournoi de tennis officiel jeunes, le spectacle de la section patin, le LCZ Freestyle Show, sans oublier le traditionnel Bélier sur la deuxième quinzaine d'août, évènement qui connaît un succès de plus en plus important chaque année. Ainsi, cette année, nous avons enregistré 4 600 inscrits (500 de plus que l'an dernier) sur les trois jours d'épreuve. Egalement, le Club des Sports a participé activement à l'organisation de l'Alps Bike Festival où divers postes lui ont été confiés : recrutement des bénévoles et affectation des postes, dossiers administratifs liés au sport, inscriptions sur les différents calendriers officiels (FFC, UCI), gestion du PC Course, gestion et contrôle des inscriptions.

Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier tous les bénévoles et services de la station qui nous aident et nous soutiennent pour une parfaite organisation de ces évènements.



Des nouvelles de la fibre...

Vous l'aurez peut-être constaté, mais la fibre tant attendue se fait désirer... Alors pourquoi tant de retard et surtout quand pourrons-nous nous raccorder ?

Le Syane explique le retard par :

- des problématiques nationales : changements d'orientations techniques, difficultés d'approvisionnement en matériel et manque de main d'œuvre qualifiée
- par des aléas locaux : rachat de la société Tutor (en charge des travaux de collecte et délégataire), difficultés d'obtention des droits de passage, complications lors des remplacements de poteaux, plannings contractuels difficilement respectés par les entreprises titulaires des marchés de construction...

Malgré tout, et sous réserve d'aléas liés à la construction, le Syane prévoit une mise à disposition des réseaux FTTO (pour raccorder les professionnels et les sites publics) et FTTH (destiné aux particuliers) pour le second trimestre 2019.

Concernant le déploiement, tous les logements, qu'ils soient de type professionnel ou particulier, pourront avoir accès au réseau sur les secteurs déployés sans limite de distance. En effet, sous condition de posséder une ligne téléphonique, chacun pourra être éligible au réseau fibre.

Souriez, vous êtes filmés !

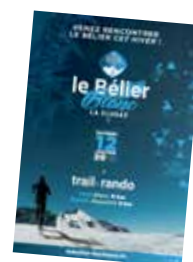
Pour la sécurité et le confort de tous, plusieurs caméras de vidéoprotection ont été installées sur la commune de La Clusaz et ce dans le cadre d'une démarche globale menée en collaboration avec les services de la Gendarmerie.

Les sites équipés sont les suivants : giratoire du Pont de l'Ars, parking du Centre, giratoire du Bossonnet, carrefour Hôtel de Gotty. Les caméras seront mises en service dans les prochains jours.

Les services municipaux se tiennent à votre disposition pour tout renseignement.



Du nouveau : la création du Bélier Blanc !



Fort du succès de son grand frère en version estivale, le Club des Sports (re)lance un évènement de course à pied sur neige et randonnée raquette, "le Bélier Blanc", 10 ans après la dernière édition du ASICS Winter Trail. Cet évènement, qui aura lieu le samedi 12 janvier 2019 en fin de journée après le ski, est constitué de 2 épreuves qui se dérouleront en grande partie la nuit :

- Une épreuve de randonnée en raquette empruntant un parcours d'environ 8 km partira du plateau de Beauregard à 17h30 avec arrivée au village.
- Une épreuve de course à pied (ou Trail) sur neige avec départ à 18h30 et arrivée au village, dans le secteur de la vallée des Confins sur les chemins piétonniers et les pistes de ski. Cette boucle fera 11km.

Un repas chaud sera servi à tous les participants à l'arrivée avant les traditionnelles remises des prix des lauréats sur la place de l'Eglise.